

22 juin 2023 -12:04

En 2023, le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté récompensera les organisations favorisant un accès bas seuil aux soins de santé

Le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté du SPP Intégration sociale récompensera cette année les personnes, organisations et projets qui s'appuient sur une approche préventive ou curative pour permettre un accès bas seuil aux soins de santé aux personnes en situation de pauvreté.

Karine Lalieux, ministre de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté : « *L'accès aux soins de santé peut sembler une évidence pour la grande majorité de la population, mais il reste encore trop souvent un luxe pour les citoyens les plus précarisés. C'est pour cette raison que nous avons décidé, avec le SPP IS, de mettre à l'honneur en 2023 les organisations qui luttent chaque jour pour faciliter cet accès au plus grand nombre. Comme chaque année, le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté récompensera les initiatives de 3 organisations, une par Région. J'encourage vivement les associations et CPAS à présenter leur projet, et me réjouis déjà de les rencontrer lors de la remise des prix cet automne.* »

L'accès aux soins : un obstacle pour les personnes en situation de pauvreté

Le concept de bas seuil renvoie à la notion de proposer un accueil des usagers avec peu de conditions pour avoir accès à l'offre de service. Une problématique actuelle car en 2022, 12,8 % des personnes en risque de pauvreté ont dû reporter ou annuler des soins de santé pour des raisons financières, contre 4,6 % de la population totale. Le manque de ressources financières n'est pas le seul obstacle pour accéder aux soins de santé. La mauvaise répartition géographique des centres de soins conventionnés et la crise Covid ont aussi un impact majeur sur la disponibilité et l'accessibilité du secteur de la santé. Cela a des conséquences directes sur l'état de santé général des personnes en situation de précarité. Il est donc essentiel de rendre les soins de santé plus accessibles aux groupes cibles vulnérables.

Candidature jusqu'au 8 septembre

Envoyez votre candidature jusqu'au 8 septembre 2023 (23h59) [sur le site web](#) du SPP Intégration sociale. Après un vote du public, trois candidats - un par région - se verront décerner le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté 2023. Chaque lauréat recevra un montant de 10.000€.

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie
Sociale et Politique des Grandes Villes
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 508 85 86
<http://www.mi-is.be>